

# /LE PARCOURS/

**Départ :** Place de la Gare au parking derrière le Café. Vous y trouverez le panneau de départ.

Prenez le RAVeL à droite, continuez sur 130m, vous découvrirez le Labyrinthe végétal à gauche. **(N°1)**

Reprenez le RAVeL dans le même sens, sur +/- 170m et rejoignez la rue de la Quarantaine à gauche. Poursuivez tout droit sur 360m puis continuez tout droit encore sur une centaine de mètres.

Entrez dans le sentier à gauche, la mare de la Quarantaine **(N°2)** est sur la gauche, en poursuivant ce sentier sur 155m, vous trouverez la mare du Pré Simon **(N°3)** qui se trouve à droite, une butte d'observation y a été aménagée.

Reprenez le RAVeL à droite pendant 720m.



A ce niveau, vous avez la possibilité de prendre le raccourci (boucle de 3,5km) en partant à gauche :

Empruntez la rue « Les Hayettes » et poursuivez sur 200m, puis, prenez le sentier à gauche pour rejoindre la rue du Centenaire en passant par le lavoir de la KERTCHENNE. **(N°8)**,

*Itinéraire conseillé pour les PMR → rejoindre directement la rue du Centenaire puis les Arsillières.*

Pour continuer la balade, prenez la rue de la Blanche Epine à droite sur +/- 300m puis à droite et tout de suite à gauche pour poursuivre sur la rue de la Blanche Epine sur 535m.

Arrivé sur la Route de Seloignes, prenez à gauche puis la première rue à gauche (Rue de la Fiacrie) sur 1,5km. En chemin, vous verrez plusieurs étangs. **(N°4)** Juste avant le changement de direction vous apercevrez, bien tapie dans son écrin de verdure, « L'Eau d'Anor ». **(N°5)**



A ce niveau, vous avez la possibilité de prendre le raccourci (boucle de 8,5km

Prenez la rue Notre Dame du Bois à gauche sur +/- 350m puis reprenez le RAVeL à gauche sur 1,3km. **(N°6)**

*Itinéraire conseillé pour les PMR restez sur le RAVeL et poursuivez tout droit sur 575m pour rejoindre la rue du Centenaire.*

## **Pour faire les 10,5 km, (Déconseillé aux PMR)**

Prenez la rue Notre Dame du Bois par la droite sur +/- 150m puis à gauche le sentier « BIVOUAC » et tout droit sur +/- 1,2km. Prenez à gauche le sentier « BIVOUAC » sur 800m et remontez sur le RAVeL à gauche pendant 2,4km. En chemin, vous rencontrez plusieurs mares du réseau. **(N°7)**

### **A cet endroit, on rejoint le parcours de 8,5km.**

Rejoignez la route en haut de la butte à droite, continuez sur 150m puis prendre le sentier à gauche. Continuez tout droit sur 600m pour rejoindre la rue « Les Hayettes ».

Prenez à droite et marchez une centaine de mètres avant de prendre à gauche le sentier « Source de la KERTCHENNE » ce sentier rejoint la rue du Centenaire en passant par le lavoir de la Kertchenne **(N°8)**

### **A cet endroit, on rejoint le parcours de 3,5km.**

En sortant du sentier, tournez à droite sur la rue du Centenaire puis tout droit sur 350m vers la place des Arsillières **(N°9)** qui se trouve à gauche.

De là, continuez tout droit pendant 300m sur la rue des Arsillières pour rejoindre la Grand-Place de Momignies où trône son beau Kiosque à musique. **(N°10)**

Sur le côté droit de l'église (quand vous la regardez de face), vous verrez entre les maisons N° 13 et 16 une ruelle à emprunter qui vous conduira tout droit sur +/- 330m à la rue de la Gendarmerie, votre point de départ.